

ces mesures qu'elle a adoptées et que le Sénat a modifiées, et si elle le juge à propos, de les adopter en troisième lecture. Sans cela, les travaux de la session auront été une pure perte de temps. Je suis lassé de cette lutte entre partis qui se poursuit dans cette Chambre. Les honorables députés qui siègent à ma droite reconnaîtront que cette lutte, les honorables députés d'en face l'ont faite pendant cinq mois, mais depuis qu'ils sont passés de l'autre côté de la Chambre, ceux qui constituent maintenant l'opposition officielle continuent de même cette lutte de partis. A ce que je vois, nous sommes pris entre deux feux. L'ex-ministre de l'Agriculture (l'honorable M. Motherwell) nous a dit ce soir, si je l'ai bien compris du moins, qu'il était bien plus agréable d'être de ce côté-ci de la Chambre. Je crois qu'il a raison. Mais, monsieur l'Orateur, est-ce pour cela que nous sommes venus ici? Je veux savoir si les honorables députés de cette Chambre ont le droit de recevoir \$4,000 par année simplement pour s'amuser.

M. FAFARD: Il ne demande pas à s'en aller.

L'hon. M. CANNON: Vous voulez toucher votre indemnité et vous en aller chez vous sans avoir rien fait du tout.

L'hon. M. MOTHERWELL: Mon honorable ami ne sait-il pas que l'on peut éprouver du plaisir en travaillant? Le travail devient une corvée lorsqu'on n'y mêle pas l'agréable.

M. COOTE: Oui, cela, je le sais fort bien; mais j'ai entendu des gens du dehors dire: à quoi bon payer 60 cents pour aller au théâtre Keith, lorsque l'on peut assister à un programme de vaudeville supérieur à la Chambre des communes?

L'hon. M. MOTHERWELL: L'honorable député croit-il qu'il contribue pour sa part au spectacle?

M. COOTE: Voilà qui paraît bien drôle à certains de mes honorables amis. Je dois dire que, lors de mon arrivée à Ottawa, il y a six mois, certains honorables députés qui se trouvent à ma droite et qui se plaisent à m'interrompre en ce moment, tenaient beaucoup à s'assurer l'appui d'honorables membres qui siègent à cette extrémité de la Chambre.

L'hon. M. CANNON: Si mon honorable ami veut parler de moi, je lui demanderai de me citer une seule circonstance où je lui aie même adressé la parole.

M. COOTE: A cette époque, ce groupe écrivait au premier ministre du temps et au chef de l'opposition afin de savoir quelle était leur attitude au sujet de certaines questions qui

[M. Coote.]

l'intéressaient de près, entre autres le tarif. On me permettra maintenant de signaler à la Chambre quelques mots de la lettre du premier ministre actuel, qui était alors chef de l'opposition:

Je dois ajouter, cependant, que sur la question du tarif, je ne saurais mieux définir en quelques mots notre politique du passé et de l'heure qu'en citant les paroles mêmes dont le très honorable W. L. Mackenzie King, se servait, le 8 septembre, dans le comté de Peel, province d'Ontario, pour exposer la politique du parti libéral, savoir, "un tarif qui tendra à nous rapporter les revenus dont nous avons besoin et en même temps nous vaudra la protection voulue pour l'expansion de nos industries."

Telle est la déclaration que nous avons obtenue du chef du prétendu gouvernement actuel lorsqu'il nous fallut examiner la question d'accorder notre appui à l'un ou l'autre des anciens partis.

L'hon. J.-H. KING (Kootenay): Mon honorable ami ne voit-il pas, d'après cette lettre, que le chef du gouvernement actuel a accepté la politique du gouvernement libéral en matière de tarif douanier, et c'est pour cette raison qu'il a voté, ainsi que son parti, contre l'amendement?

M. COOTE: Nullement, je dois dire que la politique douanière d'aucun des partis ne m'a influencé d'un iota pour mon vote de ce soir.

M. CAHILL: Il serait très intéressant de savoir ce qui a vraiment influencé mon honorable ami au sujet de son vote.

M. COOTE: Je l'ai dit à mon honorable il y a un instant; s'il n'avait pas été endormi, il m'aurait peut-être entendu. J'ai voté contre cet amendement parce que je crois que nous devrions expédier les affaires de cette Chambre et voter les crédits.

M. CAHILL: C'est enfantin.

M. COOTE: C'est peut-être enfantin, mais entre tous les politiciens dans cette Chambre je me considère un enfant. Je ne veux pas faire perdre de temps à cette Assemblée; nous devrions nous mettre au travail, bien que je doute que nous le fassions. J'aimerais à dire, cependant, que le temps approche rapidement où le Gouverneur général devrait songer sérieusement à demander à certains membres de cette Chambre de former un cabinet de coalition.

M. l'ORATEUR: L'article 19 défend à l'honorable député d'amener dans le débat le nom de Son Excellence. Je sais qu'il n'a à l'esprit aucune mauvaise intention, mais il ne convient pas de faire allusion au Gouverneur général dans une discussion politique.